

Il s'agit d'un **enseignement optionnel**, qui n'est pas évalué au baccalauréat (pas d'épreuve de contrôle continu, ni d'épreuve terminale). Cette option est évaluée dans le cadre des 10 % du contrôle continu.

Cette option représente **3 heures par semaine** (auxquelles s'ajoutent les 6 heures pour la spécialité de terminale).

LES ELEVES CONCERNES

L'option mathématiques expertes viendra logiquement à la suite de la spécialité Mathématiques suivie en 1^{ère} et en accompagnement de cette même spécialité Mathématiques en terminale. Les mathématiques expertes sont vivement conseillées à tout élève :

- **Ayant une certaine appétence pour les mathématiques ;**
- **Désireux de découvrir de nouveaux domaines et outils mathématiques (arithmétique, cryptographie, matrices, marches aléatoires, équations différentielles...voir plus bas) ;**
- **Ayant des qualités de réflexion, de logique et de raisonnement ;**
- **Aimant les situations de recherche ;**
- **Souhaitant poursuivre des études en mathématiques, écoles d'ingénieurs, classes préparatoires...**

CONTENU

L'arithmétique : divisibilité, division euclidienne, nombres premiers, congruences ;

Les matrices : produit, somme, inverse de matrices, graphes probabilistes ;

Nombres complexes : points de vue algébrique, géométrique, trigonométrie, équations polynomiales.